

L'Administrateur général, M. Georges Carlens, vous souhaite une bonne lecture de cette lettre d'information.

### Dans ce numéro:

Présentation du livre "Analyse approfondie de la législation relative aux fermetures d'entreprises"

## Introduction

Le livre "Analyse approfondie de la législation relative aux fermetures d'entreprises" a été publié en mars 2016. Désormais, tout le monde peut le consulter sur le site Internet de l'ONEM.

Ce livre est une version actualisée du livre publié en 2007 et offre davantage de possibilités par rapport à la première version. Tout d'abord, le livre est disponible en ligne, il est dès lors également consultable via tablette et smartphone. De plus, la table des matières et l'index permettent de rechercher plus rapidement et plus facilement les informations demandées. Et ce n'est pas tout, le FFE tiendra ce livre à jour et continuera de le compléter en y intégrant les nouveautés et les modifications législatives et jurisprudentielles.

## Application pratique

### 1. Emplacement

La version la plus récente se trouve sur le site Internet de l'ONEM.

L'utilisateur peut consulter le livre sur la page du FFE. Il lui suffit de cliquer sur "documentation" et ensuite sur "publications" ou via l'URL suivant:

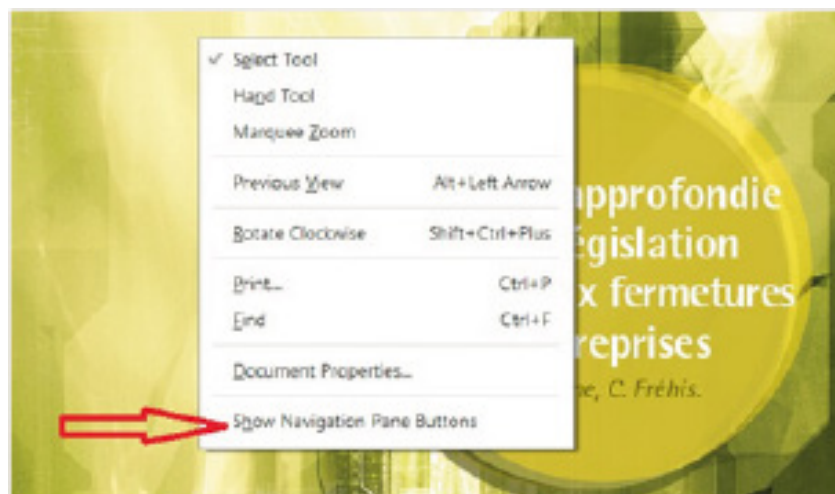
<http://www.onem.be/fr/livre-electronique-2> .

### 2. Fonctions de recherche

Pour retrouver des informations, l'utilisateur peut s'y prendre de plusieurs manières.

Tout d'abord, en consultant la table des matières.

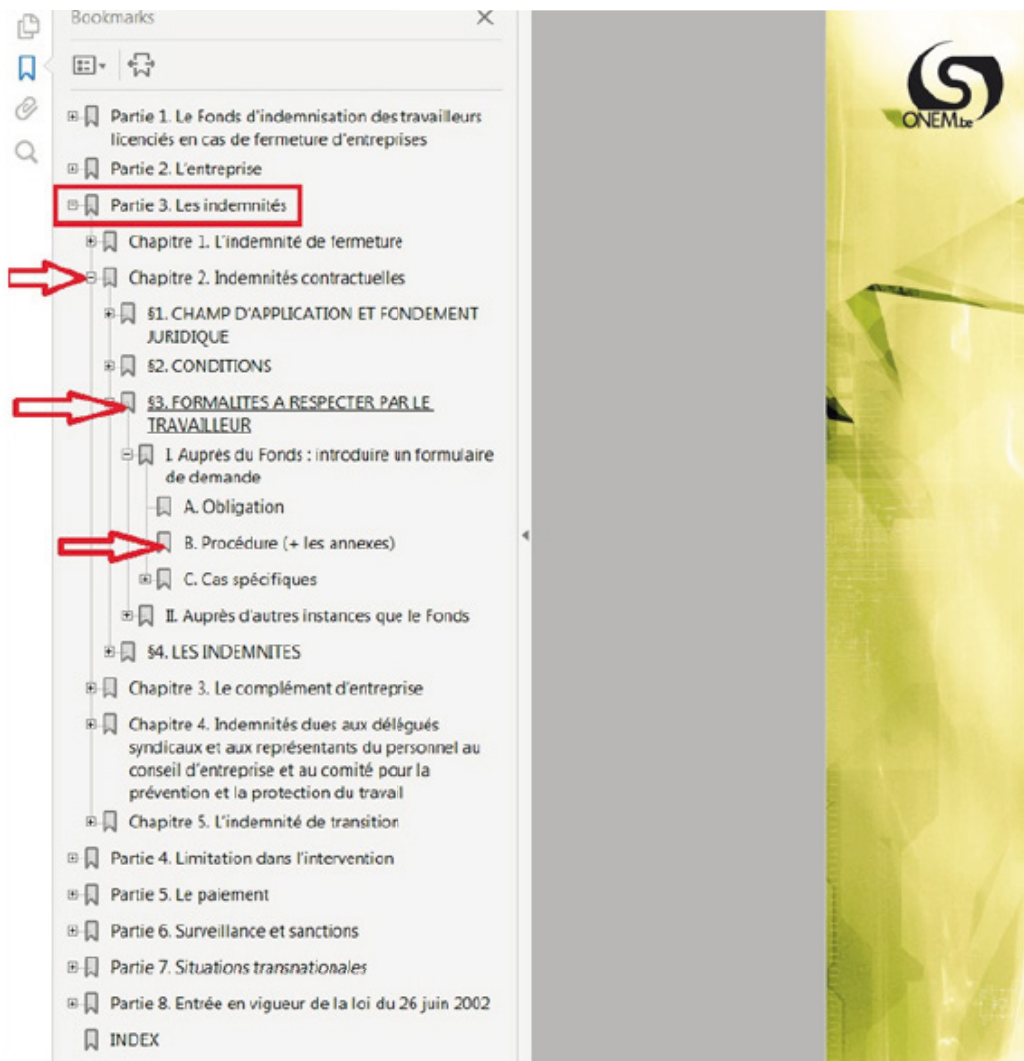
En ouvrant le livre, l'utilisateur doit activer les touches de navigation en appuyant sur le bouton droit de la souris.



Via les signets, l'utilisateur peut retrouver les 8 grandes parties qui composent le livre, ainsi que l'index.



Ces parties comprennent plusieurs niveaux et l'utilisateur peut sélectionner des sujets très concrets.

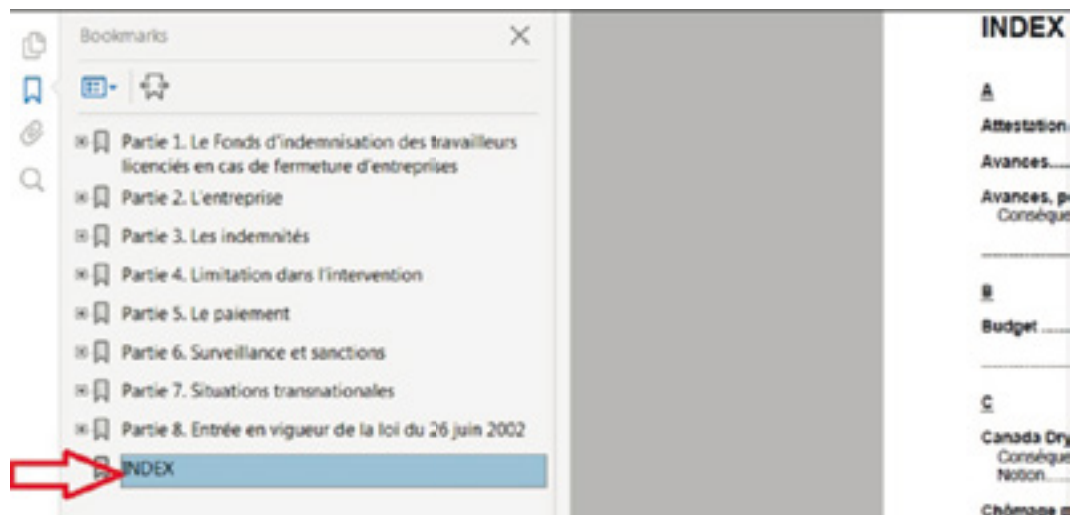


En outre, l'utilisateur pourra aussi utiliser la table des matières figurant à la 2<sup>ème</sup> page du livre. Dès qu'il aura retrouvé le sujet en question, il pourra cliquer dessus ou sur le numéro de page pour accéder à la page souhaitée.

53. FORMALITES A RESPECTER PAR LE TRAVAILLEUR	202
I. Auprès du Fonds : introduire un formulaire de demande	202
A. Obligation	202
B. Procédure (+ les annexes)	203
C. Cas particuliers	204
1. Clôture anticipée de la faillite	204
2. Disparition ou insolvabilité de l'employeur	205
2.1. Principe	205
2.2. Situation particulière : l'employeur a une adresse connue à l'étranger	206
II. Auprès d'autres instances que le Fonds	207
A. Introduire la créance	207
1. Principe	207
2. Exception	208

Outre la table des matières, l'utilisateur pourra aussi choisir de consulter l'index.

Pour y accéder, l'utilisateur doit utiliser la touche de navigation sous les 8 grandes parties du livre. Lorsque l'utilisateur clique à nouveau dessus, il se retrouve immédiatement à la fin du livre.



L'index est un registre de mots-clés qui se compose, lui aussi, de différents niveaux.

Ces différents niveaux permettent de rechercher des informations très générales (ex.: indemnités contractuelles) ou très spécifiques (ex.: introduction formulaire de demande).

L'index offre, en outre, un avantage supplémentaire: l'utilisateur peut, en effet, retrouver ses informations de différentes manières.

Quand l'utilisateur recherche des informations, concernant p. ex. le formulaire de demande F1, il peut le faire dans la rubrique "demande intervention Fonds", mais également dans "indemnités contractuelles" et ensuite "formalités - introduction formulaire de demande".

### Demande intervention Fonds

Complément d'entreprise .....	273, 363
Indemnité complémentaire travailleurs protégés .....	291, 363
Indemnité de fermeture .....	178, 364
Indemnité de protection travailleurs protégés .....	202, 363
Indemnité de transition .....	202, 363
Indemnités contractuelles .....	202, 363

<b>Indemnités contractuelles .....</b>	<b>183</b>
Champ d'application .....	183
Fermeture .....	183, 187
Reprise après faillite .....	184, 187
Transfert conventionnel suivi d'une fermeture .....	184, 187
Transfert sous autorité de justice .....	184, 190
Conditions .....	190
Au niveau de l'entreprise .....	190
Nombre de travailleurs .....	191
Au niveau de l'entreprise .....	190
Entreprises avec ou sans finalité économique .....	190
Au niveau individuel .....	191
Contrat .....	191
Fin .....	193
Notion .....	191
Régime de travail .....	193
Cumul .....	318, 320, 322, 329, 334
Formalités .....	202, 363
Demandes chômage provisionnel .....	202, 363
Introduction créance .....	202, 363
Introduction formulaire de demande .....	202, 363

### 3. Actualisation

Le FFE veut faire preuve de rapidité et d'efficacité, et souhaite désormais actualiser continuellement le précis, de sorte que l'utilisateur puisse voir chaque modification quasi instantanément. Le livre sera complété avec de la jurisprudence intéressante, la législation nouvelle ou modifiée et de nouveaux sujets.

Pour chaque version, la date d'adaptation est indiquée en bas du livre pour éviter tout doute concernant la version la plus récente.

### 4. Plans d'avenir

Enfin, le FFE examinera la possibilité de prévoir un lien avec les bases de données de l'ONEM qui intègrent la législation et la jurisprudence.

Le but du FFE est de permettre à l'utilisateur d'avoir accès, avec un simple click, à l'article en question de la réglementation auquel le texte du livre se réfère. De même, quand le texte du livre fait référence à un jugement spécifique, le FFE souhaite établir un lien permettant à l'utilisateur d'y accéder.

**Vous ne souhaitez plus recevoir la Lettre d'information FFE?**

Envoyez un mail à l'adresse suivante: [fsoffe@fsoffe.fgov.be](mailto:fsoffe@fsoffe.fgov.be) ou prenez contact avec:

Le Fonds de fermeture d'entreprises                      Tél. 02 513 77 56  
Boulevard de l'Empereur 7 – 1000 Bruxelles              Fax 02 513 44 88

Vous pouvez, à tout moment, nous faire part de vos suggestions ou de vos remarques concernant cette lettre d'information.